

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

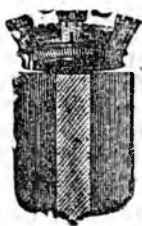
DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

IX^e VOLUME

N^o 20



AOUT

1882

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

La Commission des apports sur le Marché visitera les produits mis en vente le deuxième Mardi de chaque mois, à 9 heures.

CONVOICATIONS

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des Salles de l'ancien Evêché.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Cossin, secrétaire.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. Thirion, Minguet et Frémy, vice-présidents.
M. Bruiet, secrétaire-général.
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.
MM. Jassemmin et Macret, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Daguët, trésorier-adjoint.
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.
M. Reusse, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais.
— M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. —
M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillièrre. — M. Bourbonneux.
— M. Sebert. — M. Vinet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Brochon. — Simon Compiègne. — Tassin.
— Félix Dupuis. — Bougeonnier. — Fossiez. — Guinand. —
Minard. — Fleury. — Noché. — Barbier.
Pont : MM. Renaut, président.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian Louis.
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon.

la vie de la plante est au moins suspendue. Pourra-t-elle plus tard reprendre son cours, ou est-elle définitivement anéantie? C'est ce qu'on ne peut reconnaître à aucun signe, tant que la plante est encore durcie et congelée. Il faut attendre le dégel pour savoir si le végétal gelé peut se ranimer ou s'il est tué.

Il est bien certain que toutes les plantes gelées ne meurent pas ; mais, en outre, parmi celles qui succombent, toutes ne sont pas tuées de la même façon : les unes donnent, au printemps, quelques signes de vie, languissent et meurent des suites des lésions mécaniques produites dans les tissus par les glaçons qui ont pris un très grand développement dans les parties profondes de l'écorce et dans la moëlle : ou bien la mort est la conséquence indirecte et plus ou moins éloignée de l'action du froid : la plante succombe aux blessures que la gelée lui a faites ; ou bien le végétal est tué directement, immédiatement et sans rémission par le froid. C'est ce dernier cas que nous devons considérer d'abord.

Deux plantes également gelées, dans lesquelles les tissus sont également durcis et remplis de glace, peuvent être ou n'être pas tuées directement par la gelée : selon leur nature et selon les circonstances, l'une, au dégel, demeurera vivante, tandis que l'autre sera morte.

La propriété qu'a une plante de supporter le gel mieux qu'une autre, dans des conditions du reste identiques, dépend de sa nature propre et de son organisation. Nous avons sur ce sujet beaucoup à apprendre en ce qui touche la résistance au froid des diverses variétés des plantes cultivées, mais, dans sa généralité, le fait est incontestable. Un froid qui ne cause aucun dommage aux végétaux des pays froids tue toutes nos plantes de serre chaude. Mais, d'autre part, deux plantes de même espèce et de même variété, également gelées, peuvent aussi se comporter tout différemment au dégel ; elles succombent ou résistent selon la façon dont le dégel a lieu. Aussi a-t-on pu dire avec raison, au moins dans certains cas,

que ce n'est pas la gelée, mais le dégel qui tue les plantes. C'est là un fait très facile à contrôler et qui a une importance considérable au point de vue théorique, car il prouve, au moins pour certains cas particuliers, l'inexactitude de la croyance fort généralement répandue que la mort des plantes par la gelée provient de ce que la sève, en se congelant à l'intérieur des cellules, en déchire la membrane, comme l'eau en se prenant en glace rompt les parois du vase qui la contient. S'il en était ainsi, la plante désorganisée par la gelée ne saurait jamais revivre, quelles que soient les conditions du dégel.

Pour étudier cette question, qui est fondamentale, de plus près, voyons d'abord quel caractère présentent au dégel les parties des plantes tuées par la gelée.

Nous avons constaté déjà que, dans les tissus gelés, on trouve des glaçons en dehors des cellules, dans les intervalles qui les séparent et qui d'ordinaire, dans les plantes vivantes, sont occupés par de l'air. Au dégel, ces glaçons fondent et l'eau qui en provient ne rentre pas dans les cellules voisines, si ces cellules ont été tuées par le froid; de plus les parois des cellules mortes laissent filtrer même le liquide qu'elles contenaient durant la gelée et qui s'écoule aussi dans les espaces intercellulaires. L'infiltration de tous les tissus au dégel est le signe de mort le plus net des parties tuées par le froid. C'est du reste un caractère général des cellules que la vie abandonne de ne pouvoir plus retenir le liquide que leurs parois renferment quand elles sont vivantes; mais nulle part on ne peut le voir d'une façon plus frappante que dans les tissus charnus qui ont gelé. Si, par exemple, on coupe par la moitié une Pomme de terre gelée, en la pressant on exprime sans effort, comme d'une éponge, une quantité de liquide qu'une puissante pression n'aurait pu faire couler d'une Pomme de terre vivante.

L'infiltration des tissus au dégel est traduite à la vue par un subit changement dans la couleur des organes. Les feuilles

ont un aspect terne, blanchâtre et mat. Quand la glace qu'elles contiennent fond, elles deviennent transparentes et d'un beau vert, qui est foncé si on les examine sur un fond sombre. Les feuilles fraîches et vivantes sont opaques en comparaison des feuilles infiltrées. L'opacité de la feuille fraîche est due à l'air qui est interposé entre les cellules et pénètre tout le tissu; on la rend transparente en remplaçant cet air par de l'eau, à l'aide d'une machine pneumatique; on peut infiltrer ainsi les feuilles sans les tuer et elles présentent alors sinon la consistance, du moins la transparence et la couleur des feuilles gelées, au moment du dégel.

Un autre caractère des organes tués, qui se montre en même temps que l'infiltration, c'est la molesse de leurs tissus. Vivantes les feuilles sont dressées, fermes et élastiques; tuées par la gelée, elle ne se soutiennent plus et pendent flasques et fanées. Cette molesse des tissus est, comme l'infiltration, une conséquence de l'impuissance où sont les cellules gelées de retenir leur contenu liquide.

Une cellule peut être considérée comme une sorte de petite vessie à parois élastiques et remplie d'une substance en grande partie liquide. A mesure qu'il entre plus d'eau à son intérieur, elle se gonfle et se dilate; quand elle a atteint la limite d'extensibilité de ses parois, elle est, comme on dit, à l'état de turgescence; elle est alors très dure et résiste à la pression. Si elle perd une partie de son contenu liquide, étant élastique, elle diminue de volume, en proportion de la diminution de son contenu et en même temps elle devient plus molle et cède aisément sous la pression extérieure. Ces changements dans l'état des cellules entraînent des modifications proportionnelles dans la consistance des tissus qu'elles forment; les tissus turgescents sont fermes et durs; ceux qui ont perdu beaucoup d'eau sont fanés, mous et flasques. On le voit très bien sur les plantes vivantes exposées par un temps chaud et sec à une transpiration excessive; à mesure

qu'elles perdent de l'eau qui remplissait leurs cellules, elles se fanent.

Quand les cellules, sous l'influence mortelle du froid, deviennent incapables d'empêcher le liquide de filtrer à travers leurs parois, elles perdent leur turgescence; elles se viduent; leur contenu va remplir les intervalles libres entre elles et produit l'infiltration, tandis que leurs parois se contractent et se réduisent au plus petit volume. Le tissu qu'elles forment perd toute consistance et devient tout à fait mou et flasque.

D'autres phénomènes qui se manifestent ensuite dans les tissus gelés et qui sont caractéristiques, sont encore les conséquences de l'extravasation des liquides hors des cellules par le froid. Tels sont le noircissement et le dessèchement des parties gelées qui deviennent friables et semblent réduites en charbon comme si elles avaient été brûlées par le froid.

La coloration en noir des tissus est due à la décomposition des substances contenues dans les cellules quand elles sont exposées directement à l'air. Dans un tissu vivant que l'on vient de couper, une racine de Betterave, par exemple, la surface tranchée, mais la surface seule, se colore en noir; les cellules tuées par la blessure deviennent brunes; mais au-delà, les autres ne sont pas altérées et les parois vivantes préservent les sucs qu'elles contiennent de la décomposition. Dans une Betterave gelée, il en est tout autrement. Des sucs extravasés brunissent et se réduisent en matière noire dans toute la profondeur des tissus; le corps entier de la racine noircit au dégel. Il en est de même pour les feuilles et les jeunes pousses qu'ont brûlées les gelées printanières.

Non seulement les parties gelées noircissent, mais encore elles se dessèchent très vite : le liquide qui n'est plus contenu dans les cellules et qui est extravasé dans les tissus s'évapore très rapidement. Tous les agriculteurs savent combien il est plus difficile de faire évaporer l'eau de végétation des herbes vivantes pour les réduire en foin, que de sécher du

foin mouillé par la pluie quand l'herbe est déjà morte. Il en est à peu près d'une plante tuée par la gelée, au dégel, comme d'une plante sèche que l'on aurait trempée dans l'eau, elle ne retient pas le liquide qui l'infiltré.

Ainsi tous les caractères que présentent les organes tués par le froid : infiltration, flaccidité, changements de couleur, noircissement et dessiccation rapide, sont des suites plus ou moins prochaines de l'altération que la gelée a produite dans l'organisation intime des cellules, altération qui se manifeste par l'impossibilité où elles sont désormais d'empêcher la filtration à travers leurs parois du liquide que vivantes elles peuvent retenir.

Peut-on aller au delà et déterminer en quoi consiste essentiellement cette altération des cellules que produit le froid? Tout d'abord il semble que l'ancienne hypothèse de la rupture des cellules rend compte d'une façon satisfaisante de l'écoulement des liquides qu'elles contenaient; mais, comme la gelée n'entraîne pas toujours l'extravasation des liquides et la mort des cellules, on ne saurait se contenter d'une telle explication. Il est beaucoup plus probable que la membrane cellulosique, qui du reste est fort élastique, n'est pas déchirée et que c'est la couche de plasma qui la tapisse intérieurement et qui constitue ce qu'on appelle l'utricule primordiale, qui seule est modifiée dans son état probablement coagulée. Cette matière vivante qui porte le nom de protoplasma est analogue aux substances azotées que l'on a réunies sous le nom de matières albuminoïdes. Ces matières ont, comme le blanc d'œuf, la propriété de se coaguler dans certaines conditions. Si on soumet à l'action du froid tout un blanc d'œuf, on voit qu'après avoir pris d'abord une consistance de sorbet, toute la masse finit par se solidifier complètement; à sa surface, qui est assez inégale, on distingue des cristaux qui sont opaques et d'un blanc jaunâtre. Ce sont, je pense, des cristaux de glace recouverts d'une couche solidifiée d'albumine. Au

dégel, une portion seulement du blanc d'œuf redevient transparente et liquide; une autre partie s'est coagulée et forme un précipité floconneux. Il est naturel de supposer que, dans les plantes, il se passe quelque chose d'un peu analogue : il peut y avoir dans le protoplasma vivant une proportion plus ou moins grande de matières que le froid modifie et altère de façon à les rendre impropres à la vie; mais sur ce point, les expériences directes font défaut, et on en est réduit aux hypothèses.

Ce que l'on sait, c'est que la façon dont le dégel se fait a une influence considérable sur les conséquences du gel : plus il est brusque et rapide, plus il risque d'entraîner à sa suite la désorganisation du tissu gelé.

Déjà Duhamel avait reconnu que la gelée ne cause jamais tant de dommage que quand elle est suivie d'un dégel trop précipité; qu'une gelée assez vive ne cause aux plantes aucun préjudice quand la glace se fond et qu'elle se réduit en eau avant que le soleil les ait frappées, et tous les auteurs qui se sont occupés du sujet sont unanimes à reconnaître l'effet dangereux de la fonte rapide de la glace qui s'est formée dans les tissus. Si on couvre les plantes de neige, si on les arrose d'eau froide qui se prend en glace autour d'elles avant le lever du soleil, on peut souvent les sauver de la mort qui frappe leurs voisines.

On peut montrer clairement l'influence du dégel rapide en mettant des branches feuillées dans des éprouvettes de verre que l'on refroidit dans un mélange réfrigérant ou dans un appareil frigorifique quelconque. Quand elles sont bien gelées, on verse de l'eau froide, à la température de la glace fondante, à 0°, dans une des éprouvettes, tandis que, dans une autre on verse de l'eau tiède, dans une troisième, on ne verse pas d'eau, mais on la place dans une pièce chaude. Dans l'éprouvette pleine d'eau froide le dégel se fait lentement; les feuilles restent vivantes et fermes, tandis que

dans les autres elles meurent et s'infiltrant, en présentant les signes ordinaires de la mort par le froid, qu'elles se soient dégelées brusquement dans l'eau chaude ou dans l'air chaud. De même si on prend une feuille gelée entre les doigts, la place que l'on a touchée se dégèle très vite et se désorganise, tandis que le reste de l'organe peut rester vivant et sain, si la glace y fond lentement.

Cette mort instantanée, cette désorganisation rapide du tissu due à une modification de propriétés du plasma vivant contenu dans les cellules, doit être nettement distinguée de la mort que peut entraîner la formation de glaçons au milieu des organes essentiels.

Sous l'action du froid, le liquide intérieur des cellules exsude probablement, sous la pression de la paroi qui se contracte, et va se prendre en glaçons. Plus les cellules sont pleines de liquide, plus il se forme de glaçons qui grossissent et peuvent former de gros corps solides qui se font, de force, une place au milieu des cellules. Nous avons vu plus haut qu'ils peuvent grossir au point de déchirer les tiges et de sortir au dehors sous forme de lames de glace. Il est rare que le phénomène atteigne une pareille intensité; il est très fréquent que les glaçons déchirent les parties profondes de l'écorce et détruisent par places la zone cambiale où doit se faire, au printemps, la nouvelle couche annuelle. Si la moitié ou plus de la couche d'accroissement est ainsi désorganisée, s'il ne reste de vivant que des places étroites séparées par de nombreux îlots de tissu déchiré et mort, comme on peut le voir si souvent au printemps après les grands hivers, cet étroit réseau vivant ne pourra longtemps suffire à transmettre aux feuilles qui se développent le liquide que les racines absorbent dans le sol. Quand les feuilles s'étendent et grandissent, surtout si le temps est chaud et sec, au printemps, les pertes incessantes de liquide dues à la transpiration ne peuvent être réparées et la plante, qui paraissait

vivante, qui commençait à se développer et à se couvrir de fleurs, se fane et périt. Si au contraire les portions non altérées du tronc et des branches suffisent à nourrir les feuilles et les bourgeons qui se développent, les blessures de la couche d'accroissement vont se reformer peu à peu; sur tout le pourtour des parties vivantes il se forme du tissu de bourrelet qui gagne au-dessus des parties mortes, et l'état normal se rétablit progressivement. Plusieurs années après un grand hiver, si on coupe un de ces arbres, on y voit encore le bois altéré; mais il est recouvert par une suite de couches annuelles normales et saines. Cette alternance de bois vif et de bois nécrosé a été désignée sous le nom de *gélivure entre-lardée* et de *double aubier*.

De Candolle rapporte qu'un propriétaire des environs de Digne, au lieu de couper ses Oliviers à fleur de terre, comme le faisaient ses voisins, se contenta de couper, immédiatement après la gelée, toutes les grosses branches, à quelque distance du tronc et enleva graduellement tous les bourgeons qui naissaient près du collet, favorisant ainsi le développement de ceux qui se montrèrent plus tard vers le haut du tronc. Il sauva par ce moyen ses Oliviers. Ce peut être un exemple à suivre. On peut espérer et attendre la cicatrisation naturelle des plaies profondes que les glaçons ont produites dans le liber et le cambium. Il y a là souvent une puissante réaction du tissu vivant qui peut réparer de grands dommages. L'horticulteur ne doit pas désespérer trop tôt des arbres que l'hiver a profondément atteints : qu'il aide à l'effort que font les parties encore vivantes pour ranimer le tronc mourant et peut-être plus d'une fois, avec son secours, l'arbre dont la perte n'est pas encore consommée pourra échapper à la mort qui le menace.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 6 AOUT 1882. — PRÉSIDENTE DE M. THIRION.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans opposition.

Trois membres sont présentés.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

1° Par M. GORENFLOT, un lot de Bégonias tubéreux. — *Mention honorable.*

2° Par M. THOMAS, 38 variétés de Légumes. — *Mention honorable.*

La correspondance se compose de :

4° Une lettre de la Société d'horticulture de Saint-Germain-en-Laye, demandant la nomination d'un juré pour son Exposition du 19 août. — M. Vaudier accepte cette mission.

2° Même demande de la Société de Pontoise, pour le 7 septembre. — M. Dubarle, professeur, est délégué.

3° M. Reusse accepte les mêmes fonctions pour l'Exposition de l'Isle-Adam, le 19 août.

4° Une lettre du Cercle Pratique d'Arboriculture et de Viticulture de Seine-et-Oise, remerciant de l'envoi des Bulletins et du titre de Société correspondante.

5° Une lettre de M. Delaville aîné, professeur d'horticulture à Beauvais, accompagnant un exemplaire de la 2° édition de son ouvrage, *l'Arboriculture fruitière*. — M. Thirion fera le rapport.

6° Un avis de la Société d'horticulture de Clermont, qui a reçu de la Préfecture de l'Oise un mandat pour 1882, la subvention de 1881 paraissant avoir été omise. — La Société de

Senlis se trouvant dans le même cas, les Bureaux des deux Sociétés font les démarches nécessaires pour réparer cet oubli qui serait très préjudiciable à leurs intérêts.

7° Une lettre du Ministre de l'Instruction publique, annonçant l'envoi du rapport de 1880 de la Smithsonian Institution de New York.

8° Invitation de la Société de Vichy, à prendre part aux travaux du Congrès horticole qui s'ouvrira dans cette ville le 12 août 1882.

9° Le programme de l'Exposition d'Autun, le 8 septembre 1882.

10° Les procès-verbaux suivants :

SECTION DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

SÉANCE DU 11 JUIN 1882. — PRÉSIDENTE DE M. BENOIT

M. BELLARD présente 18 variétés de Légumes. — *Mention très honorable.*

SÉANCE DU 11 JUILLET 1882. — PRÉSIDENTE DE M. BENOIT

M. BELLARD présente 14 variétés de Légumes. — *Mention honorable.* Et 14 variétés de Dahlias. — *Mention honorable.*

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 16 JUILLET 1882. — PRÉSIDENTE DE M. BAUDET

Les objets suivants sont déposés sur le Bureau :

1° Par M. BARBIER (Emmanuel), un lot de Légumes. — *Mention très honorable.* Un lot de Bégonias et une corbeille d'Œillets — *Mention très honorable.*

2° Par M. DUBRAY, de Vémars, un lot de Légumes. — *Mention très honorable.* Un lot de Coléus. — *Mention très honorable.*

3° Par M. BARBIER (Charles), 25 variétés de Coléus. — *Mention très honorable.*

4° Par M. AUBIN (Camille), 107 variétés de Roses. — *Mention très honorable.*

M. le Secrétaire-Général fait part à la Société de la nomination de M. Doyen, maire de Reims et président de la Société d'horticulture, au titre de chevalier de Légion d'hon-

neur ; puis il procède au dépouillement de la correspondance écrite :

Une brochure sur le *Sucrage des vins* est renvoyée à l'examen de M. Collas ; une autre sur le *Moulage des fruits de pressoir* à M. Macret, et une troisième sur la *Culture des Rosiers en pots* à M. Dubarle.

Le Bulletin de la Société Autunoise recommandant l'emploi de la *chaux vive à l'état pulvérulent*, pour atténuer les effets des gelées printanières, les praticiens présents combattent l'emploi de ce procédé qui doit avoir l'inconvénient de brûler les plantes.

L'*Algérie agricole* conseille l'usage des jeunes pousses de l'*Ortie*, à titre d'aliment, assaisonnées comme la Chicorée, l'Oseille, la Bette et l'Épinard.

Comme corollaire d'un article inséré dans le Bulletin de la Société et de celui de l'Horticulture Belge, dont il est donné lecture sur la *Multiplication des Clematites*, M. Dubarle est invité à publier un article dans le Bulletin.

Un procédé de redressement des arbres par l'Arbrotrac-tateur de MM. Ravet et Peltier, publié par la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure, passe sous les yeux des Sociétaires.

M. le Secrétaire-Général annonce que l'Exposition aura lieu dans les bâtiments de Saint-Pierre, mis généreusement à la disposition de la Société par la Municipalité ; il demande à l'Assemblée de ratifier la proposition faite par le Conseil d'Administration, d'ajourner l'Exposition au 16 septembre, afin d'éviter une fâcheuse coïncidence entre la dite Exposition de Senlis, et le Concours Agricole qui se tient le 9 septembre à Chantilly. Cette proposition est votée à l'unanimité et avis en sera donné immédiatement à tous les Sociétaires et aux Sociétés correspondantes.

MM. Vernois, président et Cagny, secrétaire-général-ad-joint, sont délégués pour arrêter avec la famille de M^{me} Corbin les conditions du règlement de la dette contractée par la Société en 1868.

M. Drivière, trésorier, communique à l'Assemblée la situation financière à ce jour, laquelle est satisfaisante; à l'unanimité, des remerciements lui sont votés pour le zèle qu'il déploie dans l'exercice de ses fonctions.

Neuf paquets de graines offerts par M. Prenveille, horticulteur à Saint-Just, sont remis à des Sociétaires qui rendront compte des résultats obtenus.

Il est procédé au tirage de la loterie, composée de graines de Pensées du Jardin d'essai et de Légumes offerts par les Exposants.

La séance est levée à 4 heures.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

La Pelouse en terrains secs, par RAQUET. — Dans cette saison, en avril ou mai, on fait souvent des semis de pelouse. A Compiègne, où le sol est calcaire, la question suivante m'a été posée.

Voudriez-vous me donner un bon mélange pour pelouse en terrain sec ?

Voici la réponse :

Premier semis (grosses graines; herser très-fort).

Quantité à semer par hectare :

- 5 kilog. Brome des prés.
- 5 — Datycle pelotonné.
- 6 — Fétuque ovine.
- 40 — Fromental.
- 40 — Rey-gras anglais.

Deuxième semis (petites graines; herser légèrement) :

- 5 kilog. Agrostis traçante.
- 2 — Crételle des prés.
- 2 — Flouve odorante.
- 6 — Pâturin des prés.
- 40 — Trèfle blanc.

La dépense s'élèverait à peu près à 75 ou 88^f, soit 8^f del'are.

Avoir soin pour assurer une bonne levée de rouler et tasser énergiquement le sol avant et après le semis.

(Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne).

Tarif des Annonces.

Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

| | |
|----------------------------|----------|
| 4 fois | 2 fr. 50 |
| 3 fois de suite | 6 » |
| 6 fois de suite | 40 » |
| 12 fois de suite | 48 fr. |

Morté en plus pour toute personne étrangère à la Société.

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

Les Leçons d'Horticulture sont suspendues pendant le mois de Septembre.

Concours entre Instituteurs.

(Voir dans le Bulletin, page 191).

LES MÉMOIRES SERONT REÇUS JUSQU'AU 1^{er} SEPTEMBRE

L'examen des aides-jardiniers se fera le 3 septembre à 4 heures.

Jus de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.

Revue de l'Horticulture belge et étrangère

Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1^{er} de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8°, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.

OBJETS TRAITÉS : Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fenêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaiculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

Abonnement d'un an : Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus.

S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)

L'EXPOSITION annoncée pour le **9 septembre** est ajournée
au **16** du même mois.

Les déclarations seront reçues par M. VINET, jusqu'au 31 Août.

Les Lots devront être rendus dans les bâtiments de Saint-Pierre, mis à la disposition de la Société par l'Administration municipale, le Jeudi 14.

Les Légumes et Fleurs coupées seront reçus jusqu'au samedi 16, à 8 heures du matin,

TERME DE RIGUEUR.